

Aujourd'hui en France, **48 millions de poules pondeuses** sont utilisées pour produire des œufs. Les œufs en vente dans le commerce proviennent de trois types d'exploitation : **les élevages « en batterie » produisent à eux seuls 80 % des œufs consommés en France** ; le reste vient des élevages dits « plein air », puis, en infime proportion, des élevages dits « au sol ».

## Les « batteries »



▲ Poules pondeuses en batterie dans une usine (photo 1). L'entassement en cellule occasionne des maladies (photo 2), comme dans l'élevage « en plein air » ! (photo 3), d'autant que les poules sont mutilées (bec coupé à vif) (photo 4 ; souche états-unienne).

Les poules vivent jusqu'à 6 par cage grillagée, inclinée afin de faire glisser les œufs vers l'extérieur. **L'espace dont dispose la poule durant toute sa vie ne dépasse pas 550 cm<sup>2</sup> (soit moins que cette feuille dépliée !)**. En 2012, malgré l'opposition de la filière avicole et du gouvernement français, une directive européenne (de 1999) lui accordera un espace supplémentaire correspondant à... une carte postale ! Par dizaines de milliers dans un hangar éclairé 24h/24, elles ne voient jamais le soleil, ni ne connaissent le repos (photo 5). **Le surpeuplement et le vacarme perpétuels les empêchent de dormir et les rendent folles, les amenant à s'automutiler et à s'attaquer entre elles.** Les griffes longues des poules se coincent parfois dans le grillage des cages. Les blessures et la saleté ambiante (les cages ne sont pas nettoyées plus d'une fois l'an) provoquent de très nombreuses infections et maladies.



Chaque jour, des brouettes de cadavres sont donc retirées de ces hangars (photo 6) où les éleveurs n'entrent qu'en combinaison et intégralement masqués. Ne pouvant garder longtemps un rythme de ponte effréné, devenues moins rentables, elles sont tuées à 15 ou 16 mois (alors qu'elles pourraient vivre 10 ans) **sans avoir jamais pu marcher, courir, étendre leurs ailes, gratter et picorer la terre ou nicher.**

## L'élevage « au sol »

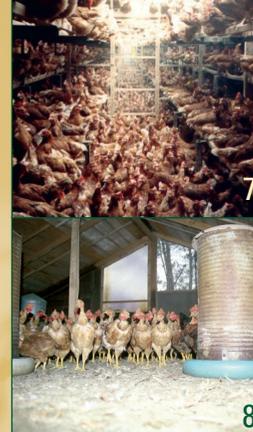
Il s'agit d'un élevage en hangar, sans cage, avec une densité de « seulement » 9 poules au m<sup>2</sup> (au lieu de 18/m<sup>2</sup> en cages). On classe ce type d'élevage dans les alternatives aux batteries, mais il s'agit néanmoins d'un élevage intensif concentrationnaire. Il concerne environ 1 % des œufs produits en France.

## L'élevage en « plein air »

On parle de « système extensif » : les milliers de poules d'un hangar ont accès à un terrain recouvert en partie de végétation. Il en va de même des élevages « plein air bio ».



La densité, bien moindre et donc préférable, reste le plus souvent incroyable. **Élevées toujours en hangar, l'accès à l'extérieur peut être refusé pendant les six premières semaines.** Malgré la rotation imposée des parcours, il ne reste de toute façon bien souvent plus un brin de végétation. Dans les pires des cas, les poules n'ont d'autres possibilités pour se dégourdir que de marcher à la queue leu leu dans un étroit couloir grillagé. Les exploitants bénéficient néanmoins de la pompeuse appellation « élevées en plein air » et axent leur publicité sur des poules « heureuses », avec photo d'une belle poule seule dans un immense champ de verdure !



▲ Des milliers de poules en hangar : poulettes élevées au sol avant d'arriver en ponte (photo 7). Élevage de pondeuses en « plein air » (photo 8). Élevage de poulets en « plein air » (photo 9). Ces élevages concernent aussi les pintades, les dindes...

## Quel que soit le type d'élevage...

... les animaux sont considérés comme des objets. Ainsi, ces variétés de poules sont sélectionnées sur le taux de ponte, et non de croissance de chair : de ce fait, dès l'éclosion, **les poussins mâles sont tués** parce que non rentables pour la production de chair (photo 10). Ils seront collectivement **gazés ou bien étouffés dans des sacs ou encore écrasés sous un rouleau compresseur.**

Par ailleurs, dans tous ces types de fermes, avec ou sans label, pour limiter les « accrochages » dus à la surpopulation, **les producteurs atrophiaient couramment les becs (épointage)**, causant de vives souffrances et parfois de longues agonies (photo 11). Enfin, le transport et l'abattoir sont généralement un calvaire : **os brisés à la prise** (photo 12 : prise à la machine), **déshydratation** dans les camions pendant les heures de trajet (photo 13), **non-étourdissement accidentel suivi d'ébouillantage à vif** (photo 14), etc.

## L'éthique

Si manger « du » poulet signifie devoir le faire tuer, manger des œufs peut sembler anodin : l'œuf ne ressent rien, n'a pas de projets, et ne sera donc pas lésé.

**Mais cet œuf provient d'une poule à qui on impose des conditions de vie misérables avant de l'envoyer à la mort.** Parce qu'elle ressent la souffrance, nous ne devrions pas disposer de son corps, et parce qu'elle peut également ressentir du plaisir, nous ne devrions pas la tuer. Dès lors qu'un être éprouve des sensations, des émotions, la façon dont se déroule son existence lui importe. **À ce niveau, le fait qu'il soit humain ou non ne devrait jouer aucun rôle. C'est une discrimination arbitraire** fondée sur l'idée d'espèce qui nous fait couramment mépriser les intérêts les plus fondamentaux d'un nombre inimaginable d'animaux non humains. On l'appelle **spécisme**, par analogie avec « racisme » ou « sexisme » (cf. notre tract « La place accordée aux animaux ») : cette discrimination est tout aussi indéfendable et il est essentiel de combattre cette injustice.